

Religion et économie européenne :

les dernières intuitions



Bruno Colmant,
Docteur en Sciences de Gestion (Solvay-ULB)
Professeur invité à l'UCL et à la Vlerick Management School, Membre du Conseil Central de l'Économie

L'économie européenne traverse une profonde mutation. Longtemps dominante, elle est aujourd'hui diluée dans une mondialisation qu'elle n'a ni choisie ni déclenchée. Parfois, cette internationalisation semble se déployer à son détriment, un peu comme si l'élan économique d'après-guerre avait été étouffé par la diffusion du modèle anglo-saxon.

En moins de deux décennies, nos économies européennes se sont donc engouffrées dans un nouvel ordre capitaliste. Celui-ci est juridico-marchand. Il individualise les aléas de la vie et limite la protection collective. Cette mutation consomme l'abandon du modèle latin-rhénan, c'est-à-dire d'un socialisme dirigé, fondé sur une croissance prévisible et un partage des richesses. Le choc de modèle est violent : les communautés européennes recherchent les certitudes réglementaires et l'uniformité, tandis que le modèle anglo-saxon aliène les individus à l'aléa de l'économie.

Cela signifie-t-il que le modèle anglo-saxon est plus performant ? Qu'il constitue l'ordre naturel ou même la vérité absolue de l'économie ? Ou qu'il est collectivement plus désirable ? C'est difficile à affirmer. Pour certains économistes, le modèle de croissance européen d'après-guerre n'a jamais existé, car il fut l'effet

d'aubaine d'une heureuse conjoncture. D'autres théoriciens affirment, au contraire, que le référentiel européen est une réalité autonome, qu'on peut opposer au modèle anglo-saxon.

Quoiqu'il en soit, il faut cerner la bifurcation de ces deux modèles. Mais où chercher ? C'est alors qu'immanquablement, presque inéluctablement, le chercheur est confronté

à la profonde fracture qui a opposé les catholiques et les protestants au XVI^{ème} siècle. En effet, un facteur transcende l'évolution de nos communautés : c'est l'attitude religieuse par rapport au matérialisme financier.

Le schisme religieux du XVI^{ème} siècle aurait, en effet, modulé des comportements très longtemps occultés, mais qu'on retrouverait aujourd'hui

confrontés à cause de la mondialisation des affaires. L'ouverture des frontières agirait comme le révélateur de différences sociologiques dissimulées. Pour comprendre l'envergure des changements actuels, il faut donc s'intéresser à la rupture ecclésiale qui a exilé les commerçants des puissances catholiques vers des refuges hollandais, anglais, allemands et suisses.

La dislocation confessionnelle a éclaté autour des années 1500, c'est-à-dire au moment où le continent des promesses économiques, l'Amérique, venait d'être découvert. S'opposant aux prétentions pontificales, la dissidence religieuse et la Réforme furent initiées par Calvin et Luther. A la même époque naquit en Espagne Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites. Plus tard, Henri VIII consommait le schisme avec Rome. Aussi puissants que les empereurs, ces hommes fracturèrent irrémédiablement l'économie européenne.



Chronique du concile de Constance de Ulrich Richental. Scène : réunion des savants, des évêques, des cardinaux et du pape Johannes XXIII dans la cathédrale de Constance, 1460-65. Dessin à la plume et colorié. Constance, Rosgartenmuseum. Source: Wikipedia

Un facteur transcende l'évolution de nos communautés : c'est l'attitude religieuse par rapport au matérialisme financier

Les protestants contestèrent l'immobilisme économique, utilisé comme instrument de domination par l'Eglise. En réaction, lors du concile de Trente au Tyrol (1545-1563), le clergé catholique accusa d'hérésie ceux qui abandonnaient l'œuvre humaine à ses propres lois. L'Eglise réaffirma sa charge pastorale et la dévotion religieuse. A la Réforme, elle opposa la Contre-Réforme, la piété et la vérité de foi. Elle voyait orgueil dans la confiance humaine. Elle ne tolérait le commerce que comme instrument du divin, alors que le protestant voyait le travail comme preuve d'ascétisme et encourageait la recherche du profit afin de ne pas contrecarrer les vocations humaines.

Plus fondamentalement, la religion catholique formule un précepte vital de confiance et d'épanouissement, tant elle intériorise, au sein de chaque homme, la guidance du Bien. Mais, parallèlement, le corps épiscopal ne montra jamais beaucoup de bienveillance par rapport à l'argent. Le précepte évangélique, postulé dans l'Evangile de Luc (6,34), avance d'ailleurs que « *les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, afin de recevoir la pareille... faites du bien, et prêtez sans rien espérer. Et votre récompense sera grande, et vous serez fils*

du Très Haut. ». L'Eglise, dès le concile de Nicée (325), confirma que le prêt d'argent devait être un acte de pure charité. Les conciles du Latran (1179) et de Trente (1563) empêchèrent le clergé de recevoir l'aumône des prêteurs professionnels.

L'usure fut combattue, au motif qu'il s'agissait d'une souillure hérétique et d'un « vol du temps », alors que ce dernier appartenait à Dieu. Ce qui divisa fut d'ailleurs, en fin de compte, le rapport à l'avenir et l'esprit de confiance en l'homme. Selon l'Eglise,

le commerce liquéfiait les structures religieuses, tandis que la foi les solidifiait.

Le négoce de l'argent, nécessaire, mais stigmatisé, fut confié aux communautés de banquiers juifs, sur lesquels la papauté s'appuiera. Mais, suite au grand schisme religieux du XVI^{ème} siècle, les communautés protestantes, au sein desquelles les juifs étaient bien accueillis, s'emparèrent progressivement du commerce. Elles fondèrent un mode

d'organisation dégage de la culpabilité de l'accroissement du capital, tandis que les sociétés catholiques continuaient à donner la préférence aux vertus régulatrices du travail.

■ Géométrie protestante

Ceci étant, les guerres de religions sont loin. Peut-on sérieusement combiner le reliquat d'une attitude religieuse vieille de cinq siècles au modèle anglo-saxon du XXI^{ème} siècle ? C'était la thèse prémonitoire du sociologue allemand Max Weber (1864-1920) dans son ouvrage de 1905 sur l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Le lien est certes fragile : les protestants considèrent que la flexibilité du jugement est source de libertés personnelles et, donc, de confiance dans les actes de commerce.



Max Weber en 1917
Source : Wikipedia



Couverture de l'édition originale de L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Source : Wikipedia

aurait, selon ces théories, stimulé l'aptitude à échanger et à risquer et, donc, entraîné le développement d'une société marchande. En effet, chez les protestants, plus les affaires

les solutions individuelles (protestantes) et collectives (catholiques). Cette sécession théologique distingue les attributs commerciaux des sociétés réformées (Hollande, Allemagne,

saxonnes, basées sur la confiance dans l'initiative personnelle. Au reste, ceci explique pourquoi les anglo-saxons réfutent les rentes de contrôle (actionnaires dominants, monopoles commerciaux, etc.).

De manière géométrique, on pourrait associer une ondulation à l'économie des pays réformés, alors qu'on verrait plutôt une droite pour les sociétés catholiques. Et effectivement, le commerce protestant épouse les inflexions de la conjoncture, tandis que le négoce catholique procède d'un ancrage linéaire aux conventions et au temps.

Des indices ne trompent pas : Les trois principales bourses occidentales (New York, Londres et Francfort), lieux par excellence des aléas du commerce, sont situés dans des pays réformés. L'assurance, qui fonde la dispersion des risques, est, elle aussi, née dans des pays maritimes et réformés. Le droit est dit d'une manière particulière dans les pays anglo-saxons : il s'agit d'un droit jurisprudentiel qui s'ajuste, par oscillations, au contexte commercial du moment. Le même raisonnement s'applique dans d'autres disciplines du commerce : gouvernance corporative, comptabilité, fiscalité, etc.

Un autre signe illustre cette différence d'approche : on parle de réglementation dans nos pays, tandis que les pays réformés invoquent la régulation du commerce. Régulation contre régulation : on retrouve, dans cette sémantique, l'idée de Calvin, qui oppose l'observation scrupuleuse des lois ecclésiastiques à l'obéissance protestante

Il semblerait que ce soient les communautés protestantes (Etats-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne) qui, débarrassées du stigmat moral associé au commerce, fécondèrent le capitalisme

D'ailleurs, d'autres auteurs (Sombart, Peyrefitte, Attali, etc.) se sont penchés sur l'origine de ce développement de l'ordre marchand. Il semblerait que ce soient les communautés protestantes (Etats-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne) qui, débarrassées du stigmat moral associé au commerce, fécondèrent le capitalisme. Le protestantisme

prospère, plus grandit la conviction d'être des élus. Inspirés de l'Ancien Testament, le protestantisme considère, en effet, l'enrichissement comme une bénédiction divine. En même temps, l'élection exige, pour garder la foi, abnégation et ascétisme.

Même vieille d'un siècle, l'idée de Max Weber reste une piste de réflexion intéressante. Les courants religieux révèlent effectivement l'opposition entre

Angleterre et Etats-Unis). Celles-ci sont transactionnelles et établies sur un rapport confiant au futur. Par contre, les sociétés catholiques (France, Espagne et Italie) sont déterministes et fondées sur la providence.

Ceci ramène à la différence entre les sociétés européennes traditionnelles, caractérisées par la défiance par rapport à l'entrepreneuriat individuel, et les sociétés anglo-

d'une personne à sa vocation. A nouveau, c'est l'auto-régulation des commerçants qu'on discerne dans le modèle protestant et anglo-saxon.

Par ailleurs, lorsqu'on synthétise les facteurs qui différencient les communautés européennes et anglo-saxonnes, on en arrive à une constatation troublante, parce qu'elle est élémentaire. Les sociétés européennes sont déductives, tandis que les sociétés anglo-saxonnes sont inductives.

La déduction, c'est partir du principe général vers le particulier. Dans un système déductif, il y a donc un principe ou une règle supérieure, selon laquelle les observations doivent être classées ou qualifiées. L'induction, c'est l'inverse : un système inductif infère une chose d'une autre, part des effets vers les causes et des faits particuliers vers les lois qui les régissent.

Pour les européens, le mode de raisonnement considéré comme le plus rigoureux et le seul valable est la déduction, puisque cette dernière est le raisonnement qui va des principes à la conséquence. L'induction (prônée par les anglo-saxons) est considérée par les européens comme moins fiable, car elle consiste à énoncer des lois à partir de faits. L'induction est donc un raisonnement expérimental, qu'on assimile parfois à l'intuition.

Et finalement, on décèle à nouveau, dans cette différence d'approche, les orientations religieuses. Dans les sociétés européennes catholiques, les

observations humaines se sont longtemps déduites des lois religieuses supérieures. Dans les pays protestants, par contre, le postulat céleste fut refusé et la providence écartée : chaque homme doit suivre son chemin selon ses propres découvertes.

Ces particularités se transposent au monde des affaires : les anglo-saxons débattent, en permanence, du modèle d'entreprise et des principes de gestion. Il n'y a pas de réussite postulée, mais plutôt des succès précaires, devant sans cesse être démontrés et remis à risque. C'est incidemment la raison pour laquelle les sociétés anglo-saxonnes sont sources de progrès : l'induction crée l'humilité d'être confronté, à tout moment, à un meilleur modèle imaginé par un concurrent.

■ Conclusion

Bien sûr, les phénomènes ne suivent pas toujours de logique interne et d'évolution irréversible, d'autant que nos communautés se sont progressivement laïcisées. Certains argumenteront d'ailleurs que c'est plutôt le dogme (national et/ou collectiviste) qui inhibe l'économie. C'est vraisemblable.

Ceci nous ramène à l'immersion progressive de nos pays dans le modèle anglo-saxon. Nos sociétés latines, de plus en plus séculières, subiraient-elles aujourd'hui les effets collatéraux de la Réforme, qui les avait épargnées au XVI^{ème} siècle ? Les luttes religieuses se sont-elles transformées en concurrence commerciale ?

Si tant est que ces intuitions soient validées, cela signifie que nos sociétés

Les Religions majoritaires en Europe



Source : www.imagier.net

“ Ce sera la confiance en l'individu, au titre d'acteur de l'économie de marché, qui prévaudra ”

continueront à traverser un profond changement de modèle, qui touchera à la trame de nos valeurs collectives. Car, au-delà de l'adoption du modèle, un fait s'impose, au même rythme que la disparition des référentiels supérieurs. L'Etat-providence ne sera plus la référence. Ce sera la confiance en l'individu, au titre d'acteur de l'économie de marché, qui prévaudra. Paradoxalement, la déchristianisation du commerce contribue peut-être à centrer la religion sur ses valeurs de générosité et de partage.

L'Eglise a, depuis le concile de Vatican II, intégré les réalités économiques contemporaines en postulant une dimension profondément humaine. Dans son encyclique « *Centesimus annus* » et avec une grande finesse, le Pape Jean-Paul II concilia la dignité du labeur avec

la nécessité d'un capital productif.

Et, en conclusion, un fait s'impose : l'émancipation religieuse et l'essor économique se sont entrelacés au cours des siècles écoulés. Ceci prend un relief particulier en Belgique, qui s'est trouvée à la charnière d'une Europe catholique, au sud, et de l'Europe protestante à l'est et au nord. Ça explique aussi peut-être pourquoi le débat politique belge a souvent été centré sur un équilibre entre la confiance accordée par l'Etat à l'initiative individuelle (vision protestante) et par le citoyen à l'Etat pour la répartition des richesses (vision catholique). Cette confrontation de modèle sous-tend peut-être notre modèle économique, fondé sur la redistribution et la mixité sociale.

Pb